

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision: 2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: SUPER LUBRIFIANT
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lubrifiant haute performance pour mécanismes.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: IMPEX SAS  
140 route des Moulins  
F- 38490 Chimilin  
France  
Tél: +33 (0)4 76 32 69 69  
Télécopie: +33 (0)4 76 32 55 30  
Courriel: sales@impex.fr
1. 4. N° code du produit: 006115
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Aérosol infl. 2 / SGH02 - H223 \*  
\* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 \*  
\* STOT un. 3. / SGH07 - H335 et H336 \*
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
-  
2. 3. 1. Symbole(s): F - Facilement inflammable ; Xi - Irritant
2. 3. 2. Phrase(s) R: 10 Inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
2. 3. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
24 Éviter le contact avec la peau.  
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):
-   
- Attention Attention
2. 4. 1. Symbole(s): .
2. 4. 2. Mention de danger: H223 Aérosol inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
2. 4. 3. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 4. 4. Intervention: P391 Recueillir le produit répandu.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision: 2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

|   |  |
|---|--|
| 2. 4. 5. Stockage:                      | P304 EN CAS D'INHALATION:<br>P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.<br>P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.<br>P410 Protéger du rayonnement solaire.<br>P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.<br>P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.<br>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>P405 Garder sous clef. |
| 2. 4. 6. Elimination:                   | P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international  |
| 2. 5. Information(s) complémentaire(s): | EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.   |
| 2. 6. Autres dangers:                   | Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.   |

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Blend of antioxidants, EP additives and metal passivator
- Conc. (% pds) : 1 < C ≤ 5
- R-S :
- Phrase(s) R: 52/53
- SGH :
- \* Tox. aq. aiguë 3 - H402(\*) \* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

- Dioxyde de carbone
- N° CAS: 124-38-9
- Conc. (% pds) : 1 < C ≤ 5
- VME ppm = 5000 - VME mg/m³ = 9000 - VLE ppm = 30000 - VLE mg/m³ = 54000

- Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane
- N° CE: 931-254-9
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484651-34
- Conc. (% pds) : 40 < C ≤ 50
- R-S :
- Symbole(s): F Xn N - Phrase(s) R: 11-65-66-67-51/53
- SGH :
- \* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
- \* SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- 4. 1. 1. Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
- 4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- 4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
- 4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision: 2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

|   |   |
|---|---|
| 4. 1. 5. Ingestion:   | Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.   |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:  | irritation légère de la peau  |
| 4. 2. 1. Inhalation:  | effets narcotiques  |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux:   | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.  |
| 4. 2. 4. Ingestion:   | Peut provoquer des nausées, des vomissements, une irritation de la gorge, des maux d'estomac, et finalement une perforation intestinale.  |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  |

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |   |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre, eau pulvérisée.  |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | Faire attention aux risques d'explosion.<br>L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.<br>Un incendie produira une épaisse fumée noire. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection   |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s):  | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.   |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau.   |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Evacuer le personnel vers un endroit sûr.<br>Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.<br>Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.  |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.  |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.<br>Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).<br>Nettoyer de préférence avec un détergent - Éviter l'utilisation de solvants. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections:   | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.  |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |   |  |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation:   |  |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:                             | Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.<br>L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.             |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision: 2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.  
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 50°C

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune sous utilisation normale.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • Dioxyde de carbone : VME ppm = 5000 - VME mg/m<sup>3</sup> = 9000 - VLE ppm = 30000 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 54000

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable

9. 1. 2. Couleur: blanc cassé

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: -35°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 0.8360

9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

### 9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: non miscible

9. 2. 2. Liposolubilité: complètement soluble

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision: 2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|  |  |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité:                           | Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.   |
| 10. 2. Stabilité chimique:                   | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.   |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.   |
| 10. 4. Conditions à éviter:                  | Éviter les températures supérieures à 50°C   |
| 10. 5. Matières incompatibles:               | Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.                                |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux:  | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone... |

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|  |  |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 11. 2. Toxicité aiguë:                             |  |
| 11. 2. 1. Inhalation:                              | voir rubrique n° 3   |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau:                    | voir rubrique n° 3   |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux:                   | voir rubrique n° 3   |
| 11. 2. 4. Ingestion:                               | voir rubrique n° 3   |

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

|   |   |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité:                              | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.   |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité:          | Facilement biodégradable.   |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation:          | produit bioaccumulable  |
| 12. 4. Mobilité dans le sol:                  | Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol<br>Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Non applicable.   |
| 12. 6. Autres effets néfastes:                | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  |

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

|  |  |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés:              | Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.                                    |

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| 14. 2. Numéro ONU:                 | 1950   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision: 2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14. 3. 2. Etiquettes ADR/RID: 2.1

14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales: 5F

14. 3. 4. Instructions d'emballage: P204

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 6. Dangers pour l'environnement: La substance peut être dangereuse pour l'environnement.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Etiquetage aérosol selon la directive 2008/47/CE de la commission du 8 avril 2008 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Contient 46.51 % en masse de composants inflammables.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
^ R  
R11 Facilement inflammable.  
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

16. 2. Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.  
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.  
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SUPER LUBRIFIANT

Version:4

Date de révision:2/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. Historique:

16. 4. 1. Date de la première édition: 23/07/2009

16. 4. 2. Date de la révision précédente: 11/03/2011

16. 4. 3. Date de révision: 2/03/2015

16. 4. 4. Version: 4

16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: CLP